



COMPTABILITE ASSOCIATIVE

Objectifs :

Appréhender les enjeux comptables et fiscaux pour une association
Découvrir le fonctionnement et l'organisation de la comptabilité générale
Appliquer le plan comptable associatif et utiliser les comptes spécifiques au secteur associatif.

Contenu :

-Le régime fiscal des associations et les critères de non-lucrativité
Les obligations légales
Les régimes fiscaux des associations
-Identifier les spécificités de la comptabilité des associations :
organisation comptable d'un service, plan comptable associatif, recettes et dépenses, définition du principe de fond associatif, opérations particulières (subventions, dons, bénévolat, fonds dédiés).
-S'approprier les principes fondamentaux de la comptabilité du patrimoine au bilan comptable, de l'activité au compte de résultat.
Principe de la comptabilité d'engagement.
Documents comptables importants : journaux, grand livre et balance, comptes annuels : bilan, compte de résultat.

Moyens pédagogiques :

Vidéo projecteur + PC + Support pédagogique

Evaluation / Attestation / Certification :

Attestation de réussite



Contexte :

Recommandée pour membre d'une association responsable ou pas de la comptabilité

Durée : 12 h

Public : Dirigeants d'associations, responsables comptables d'associations, comptables d'associations

Prérequis : Aucun

Renseignements :

87.23.06.06/ 40.43.73.88
commercial@tfsf.pf

Préinscription :

www.tahitiflightsservices.com

**PRENEZ VOTRE
ENVOL AVEC TFSF !**